



Initiated by  Federal Foreign Office



Implication de la société civile dans la gouvernance et la prise de décision

L'Exposé de Elyes Ben Sedrine

La Tunisie post-révolution s'est dotée d'une nouvelle loi sur les associations qui se distingue par l'absence de sanctions privatives de liberté et par la simplification des procédures pour créer et gérer une association.

Néanmoins, cette loi manque de dispositions permettant une implication plus institutionnalisée de la société civile dans la bonne gouvernance et dans le développement.

En effet, il n'existe pas encore de mécanismes et procédures de concertation entre l'Etat et la société civile. De plus, la méfiance se maintient entre le citoyen et l'Etat et entre les organisations de la société civile et l'Etat, ce qui constitue un frein à l'instauration de mécanismes de collaboration.

Mécanismes et réformes nécessaires pour une bonne gouvernance:

L'impact des interventions de la société civile et de son interaction avec les instances étatiques n'est pas très perceptible en raison notamment de l'absence d'un cadre juridique et institutionnel et de mécanismes et procédures de concertation et de coopération.

Ainsi, pour que la société civile acquière une place dans le processus de prise de décision publique il serait judicieux de:

- Impliquer des organisations de la société civile dans l'élaboration des textes juridiques.
- Garantir l'accès à l'information et sa communication en temps utile.
- Mettre en place un cadre institutionnel (contraignant) de concertation et de collaboration des acteurs étatiques avec les organisations de la société civile.
- Définir des règles et des procédures permettant une représentativité équitables des associations, et leur permettre de rester indépendantes vis-à-vis de l'Etat.
- Impliquer la société civile dans des projets d'envergure, pour lesquels l'expertise et l'intervention de l'Etat seul sont insuffisantes (projets de développement, projets culturels) et promouvoir des partenariats entre les organisations de la société civile et les acteurs étatiques autour de thèmes unificateurs.

Supported by



Friedrich Naumann
STIFTUNG FÜR DIE FREIHEIT

